

# Expert RH, expert aussi sur la paie

► Kaltoume DOUROURI

**Le cabinet amiénois Expert RH dispose désormais de l'agrément pour l'organisation de sessions d'examen conduisant au titre de gestionnaire de paie. Derrière cet intitulé très administratif s'annonce un service de formation à la paie très concret et de plus en plus attendu par les entreprises.**

**D**epuis 2010, Expert RH est le partenaire des entreprises picardes pour leurs besoins dans leur gestion quotidienne de la formation, de la gestion documentaire et de la paie. « Aujourd'hui, nous sommes une équipe de 22 collaborateurs, dont 15 spécialistes des ressources humaines, service dédié aux prestations de sous-traitance de la paie avec plus de 7 000 paies par mois produites ou infogérées. Mais, désormais, s'ajoute à nos compétences un cursus de formation à la paie certifiant. Nous venons en effet d'être certifiés centre d'examen pour le titre de gestionnaire de paie », explique Robert Théot, directeur de cette société qui peut désormais délivrer des titres professionnels de gestionnaire de paie aux collaborateurs d'entreprises inscrits aux sessions de formation mises en place depuis juin. « Les examens se passent dans nos locaux. Nous avons l'agrément pour faire passer dix candidats par session, à raison de trois ou quatre sessions chaque année. Les personnes intéressées par cette formation sont les gestionnaires de paie et les comptables, notamment



Les premiers titulaires du titre de gestionnaire de paie issus de la formation prodiguée par Expert RH.

pour confirmer leurs connaissances ou monter en compétences. Cette formation se déroule sur 125 heures avec un planning adapté à la charge de production de paie des entreprises. Car la législation dans ce domaine est mouvante et nécessite une mise à jour régulière des savoirs », confirme Christine Debureau, présidente d'Expert RH, ravie de pouvoir répondre encore plus précisément à la demande croissante des entreprises dans ce domaine très pragmatique des ressources humaines.

## Un vrai métier

Les prochaines sessions de formation chez Expert RH auront lieu en octobre, puis décembre. Nul doute qu'elles feront le plein, car le métier des gestionnaires de paie devient un vrai métier. Analyser les conventions collectives, gérer les absences, les notes de frais, plus la partie juridique, autant de notions capitales à bien maîtriser. « En effet, s'il y a un domaine où le choc de simplification ne se fait pas sentir en France,

c'est bien celui des fiches de paie. Les entreprises ont également besoin de trouver en interne la ressource nécessaire et formée. La question de la polyvalence est également mise en avant ici. Ne serait-ce que pour remplacer les personnes qui partent en retraite et qui seules avaient cette compétence », illustre Christine Debureau qui, avec ses équipes au sein d'Expert RH, peut ainsi allier production, outils et formation. Il est certain qu'avec l'évolution du droit social, les spécificités par métier, le calcul des cotisations en tous genres, certains comparent les bulletins de paie à de vrais mille-feuilles. Conséquence : les grosses entreprises recrutent de plus en plus de spécialistes de la paie. Les PME, elles, sous-traitent encore ce travail à leur cabinet comptable ou à des entreprises spécialisées comme Expert RH. Une chose est sûre, les entreprises françaises recherchent en permanence du personnel formé à la gestion de paie. De quoi valoriser encore plus le métier des ressources humaines. ■

D. R.